

L'ensemble des personnels du Collège Nelson Mandela tient à alerter, à nouveau, sur la problématique du sureffectif qui affecte l'établissement depuis l'année dernière.

Lors de sa construction en 2011, le collège a été conçu pour accueillir 500 élèves, (en lieu et place d'un ancien établissement qui en accueillait 900) or, à ce jour, 608 sont scolarisés au détriment d'autres établissements du secteur /du bassin elbeuvien, comme par exemple le collège de Caudebec les Elbeuf (où des demandes concernant la révision de la sectorisation ont été régulièrement faites et exposées pendant les Conseils d'Administration, et où une audience avec le DASEN a eu lieu en mars 2019. Cette demande a également été appuyée par des lettres de parents d'élèves envoyées aux Recteur et Président du Département.)

Au collège Nelson Mandela, une révision de la carte scolaire a déjà été demandée à plusieurs reprises mais est jusqu'alors restée sans réponse.

Aussi, nous vous demandons de limiter les dérogations aux seuls élèves souhaitant intégrer la section sport et de refuser toutes les autres.

Au quotidien, la surpopulation de l'établissement occasionne de multiples problèmes, à différents niveaux :

- La gestion des espaces

> les couloirs sont trop étroits et les élèves comme les adultes se font régulièrement bousculer aux intercours ; la montée et la descente des escaliers sont difficiles au moment des récréations, de la pause déjeuner, de la fin des cours ; la taille de la cour est inadaptée ; le passage au réfectoire compte-tenu des 430 demi-pensionnaires devient problématique ; les salles de permanence sont surchargées à tel point que certaines heures se font au réfectoire ou encore en salle polyvalente. Tout ceci ayant de sérieuses conséquences sur la sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.

> le problème des casiers : cette année, les 4èmes et 3èmes, ainsi que certains 6èmes et 5èmes demi-pensionnaires disposent d'un casier pour deux or il n'y a plus aucun casier pour les nouveaux élèves ni aucun espace disponible pour installer des casiers supplémentaires.

- La dégradation des conditions de travail des enseignants

>l'occupation des salles étant permanente, il est devenu impossible de bénéficier d'une salle de classe afin d'échanger avec les élèves, de recevoir les parents, de travailler (parfois jusqu'à 7 professeurs se partagent une même salle de cours) en dehors de la prise en charge des classes, ou encore de compléter le cahier de texte une fois que la salle est vide puisque libérer la salle afin de ne pas faire perdre de temps au collègue arrivant est une nouvelle priorité. Certaines heures de cours s'effectuent en salle de permanence. Dans ces conditions, un changement d'horaires de cours est tout aussi complexe voire inenvisageable.

- La multiplication des micro-conflits, notamment dus au confinement des élèves dans des espaces trop restreints, pour rappel le collège appartient au REP+ et certains

profils d'élèves méritent une attention toute particulière. Or, au vu de l'augmentation du nombre de collégiens l'anticipation, le contrôle et la gestion des conflits sont mis en péril.

- La ½ pension est une véritable épreuve entre le rythme effréné des agents de service pour servir dans les temps, réapprovisionner, faire la plonge dans un réfectoire bruyant, et pour les élèves qui doivent patienter parfois longtemps avant d'accéder à la cantine, qui éprouvent des difficultés à trouver une table où s'installer, qui doivent déjeuner rapidement afin de libérer la place aux suivants.

Nous espérons être entendus et attendons des solutions concrètes aux différents problèmes exposés.

Les Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education du Collège Nelson Mandela.